DATE DE PAIEMENT DE LA DEMI-PENSION Lundi 27, Mardi 28, Jeudi 30, Vendredi 31 Mars de 7H 30 à 11 H 30

POUR LE TROISIEME TRIMESTRE (du 3 AVRIL au 29 JUIN 2017)

Le montant forfaitaire de la demi-pension pour le 3èmetrimestre est de :

- **74,88 €** pour les élèves de <u>6^{ème}, 5^{ème}</u>
- 66,56 € pour les élèves de 4 de de de 4 jours de stage)
- **76,96 €** pour les élèves de <u>3</u>ème

Pour les niveaux 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}, la demi-pension s'arrête le Mardi 27 Juin Pour le niveau 3^{ème}, la demi-pension s'arrête le jeudi 29 Juin

Deux moyens de paiement au choix :

- **Espèces**
- ➤ Chèques

<u>Inscrire le nom, prénom et la classe de votre enfant au dos du chèque</u>

Vous pouvez déposer le chèque dans la boîte aux lettres prévue à cet effet à l'ordre de l'agent-comptable du collège E-L VALARD

- Monsieur l'Agent-comptable n'accepte plus les chèques différés pour cause d'abus
- Pour les retenues sur les bourses 2^{ème} trimestre, vous pouvez en faire la demande écrite à l'attention de Madame La Principale, Jusqu'au 31 mars 2016 dernier délai.
- Fin cas de difficultés, vous pouvez vous rapprocher de l'assistante sociale du collège, Le Mardi et le Vendredi de 8h à 12h.

